



BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	1
Rapport des auditeurs indépendants à la Bibliothécaire parlementaire	2
État de la situation financière	5
État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque	6
État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des éléments en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Bibliothèque. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport annuel de la Bibliothèque* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (« CIRF ») conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Bibliothèque sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

À la demande de la direction, ces états financiers ont été audités par KPMG, les vérificateurs indépendants de la Bibliothèque du Parlement.



Lank, Heather

Digitally signed by Lank,
Heather
Date: 2022.08.23 17:47:50
-04'00'

Heather Lank
Bibliothécaire parlementaire
Ottawa, Canada
Le 23 août 2022



Digitally signed by Ivory,
Christine
Date: 2022.08.23 15:56:29
-04'00'

Christine Ivory
Dirigeante principale des finances p.i.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au greffier de la Bibliothèque parlementaire

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022
- l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque pour l'exercice clos à cette date
- l'état de la variation de la dette nette de la Bibliothèque pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Bibliothèque au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de la situation financière nette de la Bibliothèque, de la variation de la dette nette de la Bibliothèque et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Bibliothèque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Bibliothèque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Bibliothèque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Bibliothèque.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Bibliothèque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Bibliothèque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Bibliothèque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 23 août 2022

État de la situation financière

au 31 mars

(en dollars)

	2022	2021
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	2 744 533	3 408 647
Indemnités de vacances et congés compensatoires	2 997 860	3 221 490
Avantages sociaux futurs (notes 5(b) et 5(c))	2 983 692	3 012 555
Total des passifs nets	8 726 085	9 642 692
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	1 567 875	2 493 141
Débiteurs et avances (note 6)	1 176 658	915 506
Total des actifs financiers nets	2 744 533	3 408 647
Dettes nettes de la Bibliothèque	5 981 552	6 234 045
Actifs non financiers		
Frais payés en avance	1 404 083	1 202 569
Stocks destinés à la revente	458 862	498 014
Immobilisations corporelles (note 7)	6 777 913	5 599 779
Total des actifs non financiers	8 640 858	7 300 362
Situation financière nette de la Bibliothèque	(2 659 306)	(1 066 317)

Obligations contractuelles (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Lank, Heather

Digitally signed by Lank, Heather
Date: 2022.08.23 17:47:50
-04'00'

Heather Lank

Bibliothécaire parlementaire
Ottawa, Canada
Le 23 août 2022

Christine Ivory

Digitally signed by Ivory, Christine
Date: 2022.08.23 15:56:29
-04'00'

Christine Ivory

Dirigeante principale des finances p.i.

État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque

pour l'exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	2022 Résultats prévus	2022	2021
Charges			
Services d'information aux parlementaires	50 780 967	45 220 605	44 447 773
Gouvernance et services administratifs	16 251 754	15 481 225	14 266 310
Total des charges	67 032 721	60 701 830	58 714 083
Produits			
Ventes de biens	1 000 000	78 301	37 505
Total des produits	1 000 000	78 301	37 505
Coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts	66 032 721	60 623 529	58 676 578
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		51 094 659	49 678 603
Diminution des montants à recevoir du Trésor		(925 266)	(1 280 354)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))		12 048 503	11 633 891
Autres transferts d'actifs et passifs de diverses divisions du gouvernement		(1 378)	464
Financement net du gouvernement et transferts		62 216 518	60 032 604
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(1 592 989)	(1 356 026)
Situation financière nette de la Bibliothèque – début de l'exercice		(1 066 317)	289 709
Situation financière nette de la Bibliothèque – fin de l'exercice		(2 659 306)	(1 066 317)

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque
pour l'exercice clos le 31 mars
(en dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 592 989)	(1 356 026)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 778 578	2 444 084
Amortissement des immobilisations corporelles	(600 444)	(684 831)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 178 134	1 759 253
Variation due aux stocks destinés à la revente	(39 152)	31 243
Variation due aux charges payées d'avance	201 514	178 773
Total des variations	1 340 496	1 969 269
Augmentation (diminution) de la dette nette de la Bibliothèque	(252 493)	613 243
Dette nette de la Bibliothèque – début de l'exercice	6 234 045	5 620 802
Dette nette de la Bibliothèque – fin de l'exercice	5 981 552	6 234 045

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	60 623 529	58 676 578
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(600 444)	(684 831)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))	(12 048 503)	(11 633 891)
Transfert d'actif venant d'autre divisions du gouvernement	1 378	(464)
Variations de l'état de la situation financière		
Diminution des créditeurs et charges à payer	664 114	1 947 149
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	223 630	(491 144)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	28 863	(122 099)
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	261 152	(666 795)
Augmentation des charges payées d'avance	201 514	178 773
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	<u>(39 152)</u>	<u>31 243</u>
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>49 316 081</u>	<u>47 234 519</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>1 778 578</u>	<u>2 444 084</u>
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>1 778 578</u>	<u>2 444 084</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>51 094 659</u>	<u>49 678 603</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Les présents états financiers renferment l'information financière relative à toutes les opérations contrôlées par la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »).

La Bibliothèque a été créée officiellement par la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération. La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

Les activités de la Bibliothèque peuvent être sommairement décrites comme suit :

Services d'information aux parlementaires – Offrir aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

Service internes – Les activités et les ressources qui permettent aux gestionnaires et aux employés de livrer les activités et programmes pour le Parlement et au sujet de celui-ci.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes du secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des méthodes comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

- (a) *Autorisations parlementaires* – La Bibliothèque est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Bibliothèque ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'information sectorielle (note 9), sont basés sur les montants inclus dans le budget principal des charges de la Bibliothèque et ont été rajustés pour refléter les montants des dépenses en amortissement des immobilisations corporelle, installations, congé de maladie ainsi que soin de santé et soin dentaire. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque ni dans l'État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque puisque les montants n'ont pas été inclus dans le budget principal.
- (b) *Encaisse nette fournie par le Trésor* – La Bibliothèque fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Bibliothèque est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Bibliothèque sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- (c) *Le montant à recevoir du Trésor* – Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Bibliothèque et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Bibliothèque a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) *Produits* – Les produits sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- (e) *Charges* – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
 - i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
 - ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(f) *Avantages sociaux futurs*

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Bibliothèque au Régime de retraite de la fonction publique sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Bibliothèque découlant du régime. La responsabilité de la Bibliothèque relative au Régime de retraite de la fonction publique se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime de retraite de la fonction publique.
- ii. Indemnités de départ: Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé en utilisant des informations provenant du passif réel restant pour les indemnités de départ de la Bibliothèque dans son ensemble.
- iii. Congés de maladie: Les employés peuvent accumuler des congés de maladie jusqu'à la fin de leur période de service. Les congés de maladie inutilisés ne sont pas monnayables au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi et ne peuvent pas être utilisés à titre de vacances. Ce sont des avantages sociaux cumulatifs non acquis. Les soldes de congé de maladie qui peuvent être utilisés au cours d'une année donnée en plus de l'allocation annuelle sont comptabilisés à titre passif. Le coût des congés de maladie ainsi que la valeur actualisée de l'obligation sont établis selon une évaluation actuarielle. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats nets de la période dans laquelle ils ont lieu.

- (g) *Débiteurs et avances* – Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- (h) *Stocks destinés à la revente* – Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.
- (i) *Opérations en devises* – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

- (j) *Immobilisations corporelles* – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Bibliothèque n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail

- (k) *Collections* – Les collections de livres et de matériel de référence de la Bibliothèque sont imputées aux charges dans l'année d'acquisition. Durant l'exercice, la Bibliothèque a encouru 935 605 \$ en charges pour les collections (708 409 \$ en 2020-2021).
- (l) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ, l'obligation au titre des congés de maladie des employés et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

La Bibliothèque reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Bibliothèque pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>60 623 529</u>	<u>58 676 578</u>
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(600 444)	(684 831)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(12 048 503)	(11 633 891)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	223 630	(491 144)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	28 863	(122 099)
Produit non disponible pour charges	61	(6 937)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	<u>13 610</u>	<u>50 262</u>
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	<u>(12 382 783)</u>	<u>(12 888 640)</u>
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 778 578	2 444 084
Augmentation des débiteurs et avances	9 260	33 304
Augmentation des frais payés en avance	201 514	178 773
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	<u>(39 152)</u>	<u>31 243</u>
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	<u>1 950 200</u>	<u>2 687 404</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>50 190 946</u>	<u>48 475 342</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Charges de fonctionnement	48 660 916	47 955 217
Montants législatifs	5 121 531	5 067 491
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	<u>(3 591 501)</u>	<u>(4 547 366)</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>50 190 946</u>	<u>48 475 342</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de la Bibliothèque:

	2022	2021
	(en dollars)	
Créditeurs – autres ministères et organismes	102 050	116 997
Créditeurs – parties externes	290 058	1 416 614
Total des crédoiteurs	392 108	1 533 611
Charges à payer	2 352 425	1 875 036
Total des crédoiteurs et des charges à payer	2 744 533	3 408 647

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite: Les employés de la Bibliothèque participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que la Bibliothèque versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2021-2022, les charges s'élèvent à 3 460 107 \$ (à 3 458 056 \$ en 2020-2021). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2020-2021) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2020-2021) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Bibliothèque relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ: La Bibliothèque verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	570 255	624 456
Charges pour l'exercice	10 232	18 598
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(38 695)</u>	<u>(72 799)</u>
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	<u>541 792</u>	<u>570 255</u>

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec tous les groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs (suite)

(c) **Congés de maladie** : La Bibliothèque offre à ses employés admissibles des avantages au titre des congés de maladie, qui consistent en un jour et un quart (1,25 / 8,75 heures) de congé de maladie par mois civil. Les congés de maladie ne peuvent être utilisés que pour les journées d'absence selon le taux de salaire normal des employés lorsqu'ils ne peuvent s'acquitter de leurs tâches en raison d'une maladie ou d'une blessure. Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés pendant la période de service. Toutefois, les congés de maladie non utilisés au moment de la cessation d'emploi ne sont pas payables à l'employé. Les renseignements relatifs aux avantages au titre des congés de maladie au 31 mars se présentent comme suit:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
Obligation au titre des congés de maladie des employés – début de l'exercice	2 442 300	2 266 000
Charges pour l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	389 600	409 900
Frais d'intérêts	42 900	26 000
Gain actuariel	<u>(130 500)</u>	<u>(102 200)</u>
	2 744 300	2 599 700
Prestations versées au cours de l'exercice	<u>(302 400)</u>	<u>(157 400)</u>
Obligation au titre des congés de maladie des employés – fin de l'exercice	<u>2 441 900</u>	<u>2 442 300</u>

La version la plus récente de l'évaluation actuarielle de la Bibliothèque du Parlement a été complétée le 31 mars 2020. L'évaluation a été réalisée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La prochaine évaluation sera complétée, au plus tard, le 31 mars 2023. Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer les obligations au titre des congés de maladie des employés sont les suivantes:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Taux d'actualisation	1,60%	1,00%
Taux de croissance économique des salaires par année	2,40%	2,40%
Durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs	<u>14,3 ans</u>	<u>14,3 ans</u>

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la Bibliothèque:

	2022	2021
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	1 088 920	872 575
Débiteurs – parties externes	87 738	42 931
Avances aux employés	–	–
Débiteurs et avances nets	1 176 658	915 506

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

7. Immobilisations corporelles (en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
		Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissements	Aliénation et radiations	Solde de fermeture	2022	2021
Matériel et outillage	500 542	—	—	(2 154)	498 388	446 913	18 282	(2 154)	463 041	35 347	53 629
Autres matériels	2 487 135	40 322	—	—	2 527 457	1 926 974	150 055	—	2 077 029	450 428	560 161
Matériels informatiques	1 603 211	432 005	—	—	2 035 216	747 366	385 273	—	1 132 639	902 577	855 845
Logiciels	1 779 321	—	114 845	—	1 894 166	1 738 868	46 834	—	1 785 702	108 464	40 453
Améliorations locatives	135 558	—	—	—	135 558	135 558	—	—	135 558	—	—
Actifs en développement	4 089 691	1 306 251	(114 845)	—	5 281 097	—	—	—	—	5 281 097	4 089 691
Total	10 595 458	1 778 578	—	(2 154)	12 371 882	4 995 679	600 444	(2 154)	5 593 969	6 777 913	5 599 779

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Bibliothèque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Bibliothèque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, la Bibliothèque a conclu une entente avec la Chambre des communes concernant la prestation de services relatifs aux technologies de l'information. En outre, au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations ainsi qu'aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
Installations	8 616 660	8 541 515
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<u>3 431 843</u>	<u>3 363 159</u>
Total	<u>12 048 503</u>	<u>11 904 674</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie, d'émission des chèques et de traduction, offerts aux ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services reliés à l'entretien, aux pièces d'identité, aux transports et aux courriers offerts par le Sénat et par la Chambre des communes, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque.

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 mars

8. Opérations entre apparentés (suite)

(b) Autres transactions entre apparentés

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	1 088 920	872 575
Créditeurs – autres ministères et organismes	102 050	116 997
Charges – autres ministères et organismes	5 257 650	6 211 968
Ventes de la boutique – autres ministères et organismes	3 898	214

Les charges et revenus inscrits à la section 8(b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont dans la section 8(a).

Notes complémentaires aux états financiers

pour l'exercice clos le 31 mars

9. Information sectorielle

(en dollars)

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la Bibliothèque. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes méthodes comptables décrites à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les produits générés par les principales activités de programme, par principaux articles de charges et types de produits. Voici les résultats de chaque secteur pour la période:

	2022				2021
	Résultats prévus	Gouvernance et services administratifs	Services d'information aux parlementaires	Total	Total
Charges					
Salaires et avantages sociaux des employés	47 936 492	10 709 435	34 319 102	45 028 537	43 350 295
Installations	8 527 115	2 016 142	6 600 518	8 616 660	8 576 979
Services professionnels et spécialisés	2 205 000	500 781	271 896	772 677	882 612
Fournitures, équipements et approvisionnements	4 850 205	181 527	3 020 244	3 201 771	3 032 410
Locations	1 020 000	449 947	254 942	704 889	804 327
Communications, voyages et réinstallations	685 000	177 868	16 394	194 262	218 923
Amortissement des immobilisations corporelles	684 831	140 493	459 951	600 444	684 831
Information	1 695 000	1 262 110	237 294	1 499 404	1 046 590
Coût des marchandises vendues	317 078	–	39 153	39 153	36 812
Réparations et entretien	112 000	42 922	1 111	44 033	80 304
Total des charges	68 032 721	15 481 225	45 220 605	60 701 830	58 714 083
Ventes de biens	1 000 000	–	78 301	78 301	37 505
Total des produits	1 000 000	–	78 301	78 301	37 505
Coût net des activités poursuivies	67 032 721	15 481 225	45 142 304	60 623 529	58 676 578

Notes complémentaires aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 mars

10. Obligations contractuelles
(en dollars)

La Bibliothèque a conclu des obligations contractuelles qui comportent les engagements suivants:

2023	3 836 307
2024	289 863
2025	117 796
Total	4 243 966